

ne homme, passez-moi ce bouquin relié en veau plein qui repose sur mon bureau.

C'était les *Lois de la galanterie française*, éditée en 1644. Il l'ouvrit et lut avec avidité :

— "Il est ridicule de dire : Je veux toujours porter des fraises, parce qu'elles me tiennent chaudement ; je veux avoir un chapeau à grand bord, d'autant qu'il me garde du soleil, du vent et de la pluie ; il me faut des bottes à petites genouillères, parce que les grandes m'embarrassent. C'est n'entendre pas qu'il faut se captiver un peu pour estre toujours bien mis."

Et il se lança dans les commentaires comme un cavalier dans les petites allées d'une forêt.

— Captivons-nous malgré notre répugnance. Les femmes nous donnent l'exemple, et supportent patiemment les cuirasses du corset, le poids et les savantes constructions de la coiffure. Elles perdent leur temps pour nous perdre. Elles se captivent pour nous captiver. Ainsi les filles d'honneur de la reine Anne d'Autriche serraient leurs pieds dans des mules trop étroites avec des bandelettes de leurs cheveux au point de s'évanouir de douleur. Ne les plaignez pas : le regard d'un homme les ramenait à la vie.

Ayant terminé ses ajustements, Mme Patard, fascinée, buvait ce flot de paroles. Pierre Savernay la considérait avec un mélange de colère et de tendresse. Tant qu'elle restait, il ne pouvait rien dire ; elle partie, il faudrait s'expliquer : deux éventualités pareillement redoutables. M. Lugagnan se débarrassa poliment de l'essayeuse avec un rendez-vous pour le lendemain. Puis, s'adressant au jeune homme :

— C'est le tour du perruquier. Si néanmoins quelque affaire particulière vous amène, mon ami, profitons du retard de cet artiste. Je vous écoute.

Pierre balbutia quelques phrases inintelligibles. Maintenant qu'il se taisait, cet homme en robe rouge, qui avait été lié avec son père, lui apparaissait inaccessible et dans le recul du passé.

— Vous disposez de mon avenir, murmura-t-il finalement. J'aime...

Soit qu'il n'eût pas entendu ce dernier mot, soit que dans son âme cornélienne il n'y prêtât pas d'importance, l'ancien magistrat ne le laissa pas achever :

— Il vous faudra beaucoup de rubans.

— Beaucoup de rubans ?

— Oui, sur votre costume. En seize cent cinquante un homme à la mode en portait cinq ou six cents. On les appelait des galands. Je vois à votre figure que vous en doutez.

— Point du tout, protesta le jeune homme.

— Si. Je le vois.

Déjà il feuilletait les *Lois de la galanterie française* et trouvait sa citation :

— "Il y a certaines petites choses qui coustent peu et néanmoins parent extrêmement un homme, faisant connoître qu'il est entièrement dans la galanterie, d'autant que les mélancoliques, les vieillards, les sérieux et les personnes peu civilisées n'en ont point de mesme ; comme, par exemple, d'avoir un beau ruban d'or ou d'argent au chapeau, quelquefois entremeslé de soie de quelque couleur et d'avoir aussi au-devant des chausses sept ou huit beaux rubans satinés et des couleurs les plus éclatantes qui se voyent. L'on a

beau dire que c'est faire une boutique de sa propre personne, et mettre autant de mercerie à l'estallage que si l'on voulait vendre, il faut observer néanmoins ce qui a cours, et pour montrer que toutes ces manières de rubans contribuent beaucoup à faire parestre la galanterie d'un homme, ils ont emporté le nom de *galands* par préférence sur toute autre chose."

Et il ajouta :

— Seriez-vous mélancolique, sérieux ou peu civilisé ?

Pierre Savernay poussa un grand soupir :

— Je suis tout cela.

On l'examina avec compassion :

— Mon ami, qu'avez-vous ? Depuis une heure je vous écoute et vous ne me renseignez point.

Cependant au salon le tapage devenait infernal.

— J'aime... commença le jeune homme.

— Permettez, interrompit M. Lugagnan qui ouvrit une porte, souleva des portières au fond d'un petit corridor et cria :

— Silence !

Cette apparition rouge dut produire son effet : le vacarme cessa instantanément. Irrité de tous ces détails, Pierre saisit son courage à deux mains et, comme les poltrons qui se ruent sur l'obstacle pour ne plus le voir, il fonça sur le magistrat et lui jeta dans la figure :

— Je vous demande la main de Mlle Lugagnan.

Puis il le regarda, comme un incendiaire rontemple des ruines fumantes. Celui-ci ne parut pas autrement impressionné.

— Vous aussi, mon ami. En effet, vous étiez rouge et ému.

— Excusez mon audace : dans le doute, ma vie est affreuse, supplia l'amoureux qui maintenant rentrait sous terre.

— Eh bien, vous êtes le quinzième depuis sa condamnation.

Et sans lui laisser le loisir de méditer cette formule peu engageante, M. Lugagnan, retirant son mortier, l'interpella :

— Quel âge avez-vous ?

— Vingt-cinq ans.

— Vous n'êtes plus assez jeune, monsieur, pour ignorer que les jeunes filles se marient elles-mêmes aujourd'hui.

Comme il achevait cette formule lapidaire, Valentin, le valet de chambre, frappa et annonça le coiffeur.

— Faites entrer, ordonna majestueusement le successeur de Matthieu Molé.

L'artiste s'introduisit tête baissée, comme s'il voulait se servir de réclame à sa maison en ne montrant de sa personne qu'une boule noire, lustrée, pommadée et calamistrée. Il fut accueilli par des paroles pleines de fiel :

— Monsieur Ernest est coiffeur pour dames. Monsieur Ernest a l'habitude de se faire désirer. Ainsi, au siècle dernier, le perruquier Champagne abusait de son prestige sur ses clientes, allant jusqu'à exiger un baiser au milieu de la coiffure.

Pierre Savernay, dépêché en quelques minutes avec son ambassade sentimentale, n'en revenait pas de cet escamotage. Il demeurait ébahi, à la façon de Mme Patard et de M. Ernest, de tant de facilité anecdotique et en même temps ne comprenait point qu'un homme aussi important,